



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 14 AVRIL 2026

<p><b>Nombre de conseillers :</b> en exercice.....33</p> <p><b>présents .....</b> 32 jusqu'au point n°1 33 à partir du point n°2</p> <p><b>pouvoirs.....0</b></p> <p><b>absents.....</b> 1 jusqu'au point n°1 0 à partir du point n°2</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-six, le QUATORZE AVRIL, à vingt heures et trois minutes,</b></p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courriel le 8 avril 2026, par affichage du 8 avril 2026, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de Monsieur Belkacem CHIKH, Maire de Montmagny.</p>
---	---

Délibération n°10	Approbation du procès-verbal du 28 mars 2026.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°11	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SIEREIG	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°12	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat EMERAUDE	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°13	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SIARE	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°14	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SEDIF	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°15	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SIGEIF	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°16	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SIPPAREC	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°17	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat du Centre Nautique Intercommunal de Montmorency	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°18	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat intercommunal du Lycée de Deuil-Montmagny	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°19	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du syndicat SMGFAVO	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)

Délibération n°20	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein des conseils d'administrations des collèges Nicolas Copernic et Maurice Utrillo	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°21	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association centre culturel ART'M	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°22	Désignation des membres au sein du Comité Social Territorial (CST)	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°23	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du conseil d'administration de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSST)	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°24	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein du comité national d'action sociale (CNAS)	Adoptée à la majorité (8 Abstentions)
Délibération n°25	Désignation de représentants de la commune pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Adoptée à la majorité (7 Abstentions)
Délibération n°26	Débat d'orientations budgétaires (DOB) - Rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2026	Adoptée à la majorité (1 Abstention)
Délibération n°27	Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	Dont Acte

Le Maire,  
  
 Belkacem CHIKH

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations susmentionnées dans le présent compte-rendu peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à partir de la date où elles sont devenues exécutoires.

« Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyen » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».